



PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017
fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article
53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation
professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux
fonctions de notaire

Séance du 15 mai 2019

Tirage au sort pour la zone n° 7209 – Agen

Le 15 mai 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 7209 – Agen, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Étaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- M. Cyril ROLLET, rapporteur de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Diane GENTIL, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Marine PARNAUDEAU, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

La séance a débuté le 15 mai 2019 à 10 heures 50.

*
* *

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté 23 bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

- 37 demandes de création d'offices enregistrées.
- 15 demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
 - 0 demandes surnuméraires ;
 - 13 demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
 - 2 demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ~~ne correspond pas~~¹ au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).

¹ Rayer la mention inutile.

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / ~~n'ont pas procédé~~ aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous² :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
7209	00051022	01/02/2019 14:00:42.824408	1
7209	00051347	01/02/2019 14:01:00.304692	13
7209	00051537	01/02/2019 14:01:10.144504	20
7209	00052434	01/02/2019 14:02:01.651941	4
7209	00052552	01/02/2019 14:02:07.598397	14
7209	00053007	01/02/2019 14:02:36.263286	17
7209	00053087	01/02/2019 14:02:41.203341	16
7209	00053959	01/02/2019 14:03:45.137115	22
7209	00054413	01/02/2019 14:04:24.723591	3
7209	00057957	01/02/2019 14:12:55.683912	10
7209	00058069	01/02/2019 14:13:18.799395	21
7209	00058604	01/02/2019 14:15:34.816912	23
7209	00059392	01/02/2019 14:19:37.132684	9
7209	00059957	01/02/2019 14:23:10.938354	8
7209	00063022	01/02/2019 15:06:47.483881	15
7209	00063518	01/02/2019 15:19:17.649406	19
7209	00065990	01/02/2019 17:00:48.884788	6
7209	00066735	01/02/2019 17:45:34.713948	11
7209	00068022	01/02/2019 19:11:35.288712	7
7209	00068243	01/02/2019 19:25:40.481439	2
7209	00071057	01/02/2019 23:27:00.387063	18

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

7209	00071977	02/02/2019 08:41:49.832396	5
7209	00074142	02/02/2019 13:58:05.434946	12

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

concordance vérifiée

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)

néant

La séance a été levée le 15 mai 2019 à *.11..* heures *.11..*

*

* *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

MP 5

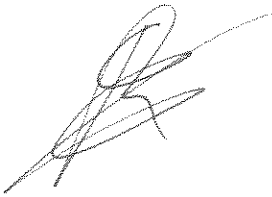
Paris, le15 mai 2019.....

Le premier secrétaire



Le second secrétaire

Le rapporteur de l'Autorité
de la concurrence



Le représentant du Conseil
supérieur du notariat



Le magistrat




Zone 7209 - Agen

Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
01/02/2019 à 14:22:39.985156	59880	7209	51
01/02/2019 à 23:26:23.892905	71053	7209	51

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

14 MAI 2019

Zone 7209 - Agen
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
État néant				

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

1 4 MAI 2019

Zone 7209 - Agen

Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 14:03:30.757910	00053767	14 mai 2019	7209
01/02/2019 14:05:12.342444	00054925	27 mars 2019	7209
01/02/2019 14:11:18.138878	00057453	26 mars 2019	7209
01/02/2019 15:41:03.217535	00064383	19 mars 2019	7209
01/02/2019 16:53:53.592139	00065875	19 mars 2019	7209
01/02/2019 17:18:16.751070	00066284	17 mars 2019	7209
01/02/2019 18:37:58.830159	00067498	11 février 2019	7209
01/02/2019 19:16:20.835331	00068097	31 mars 2019	7209
01/02/2019 19:49:39.427901	00068578	26 février 2019	7209
01/02/2019 22:31:24.064325	00070602	31 mars 2019	7209
02/02/2019 00:18:45.709634	00071247	31 mars 2019	7209
02/02/2019 03:23:38.531402	00071600	21 mars 2019	7209
02/02/2019 13:56:25.667030	00074108	31 mars 2019	7209

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

14 MAI 2019